

## ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## ITIE: le Gabon publie son premier rapport

Libreville/Gabon

PRÈS plusieurs mois d'attente, le gouvernement a enfin dévoilé le 20 avril dernier le premier "rapport ITIE Gabon 2 021". Ce document capital, riche de 208 pages, entre dans le cadre du processus de l'implémentation de cette norme internationale qui vise à améliorer la transparence dans la gestion des revenus tirés de l'industrie extractive au Gabon.

Gabon 2 021 de ce jeudi 20 avril 2023 illustre la volonté manifeste du Gabon de se maintenir au sein de cette instance internationale prestigieuse", a indiqué le gouvernement. Le rapport ITIE Gabon 2021, validé par le Groupe multipartite, est le résultat, indique-t-on, d'une synergie de toutes les parties prenantes et déclarantes du secteur extractif (public et privé), tout en s'appuyant sur le secrétariat technique permanent et l'expertise d'un administrateur indépendant.

Le rapport couvre de manière ex-"La publication du Rapport ITIE haustive l'ensemble des revenus,

la production et les exportations issus du domaine extractif au cours de l'année 2021. Il traite également de la contribution dudit secteur à l'économie, l'exhaustivité et la fiabilité des données ainsi que des recommandations, une quinzaine.

"L'implémentation de la norme ITIE 2 019 renforcera la bonne gouvernance dans notre pays en mettant en cohérence les revenus du secteur extractif et les mécanismes qui, une fois valorisés, pourraient être mobilisés pour concourir au bien-être des populations", a souligné le gou-



Le rapport publié par le Gabon.

## Usine de Batanga : Perenco réceptionne les premiers équipements



Une vue des équipements acheminés sur Port-Gentil.

Hans NDONG MEBALE Libreville/Gabon

RÉSENTÉ en septembre dernier et porté par Perenco Oil & Gas, le projet de construction de l'usine de production de gaz butane dans la zone de Batanga, dans le département d'Étimboué, vient de passer un cap. En effet, la compagnie pétrolière a récemment réceptionné les premiers packages de la future usine de gaz de pétrole liquéfié (GPL).

En clair, il s'agit de colonnes qui permettent d'extraire le propane et le butane de gaz, leurs équipe-

ments associés et des systèmes de refroidissement. Le transport s'est fait par barge depuis Port-Gentil à leur arrivée d'Europe, compte tenu de leurs tailles. Dans les faits, l'usine qui est prévue pour démarrer ses activités au 3e trimestre 2023 produira, à terme, 15 000 tonnes par an de GPL, soit environ 35 % de la consommation nationale et permettra de réduire les importations du pays de plus de 50 %. Avec ce projet, l'objectif est de parvenir à l'autosuffisance en gaz butane, au regard des 40 000 tonnes importées par an par le

## Plus de transparence dans les contrats!

Libreville/Gabon

E collège administration publique de l'ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) a présenté, à la faveur d'un séminaire, le projet de plan de divulgation des contrats pétroliers, miniers et gaziers au Gabon. Un exercice qui s'inscrit dans le cadre de l'exigence 2.4 de la norme 2 019 de l'ITIE.

Laquelle exigence stipule que les pays mettant en œuvre l'ITIE sont encouragés à divulguer tous les contrats et licences qui fixent les conditions d'exploitation du pétrole, du gaz et des minéraux. Pour le collège administration publique, l'objectif de cette rencontre était de proposer un plan d'actions qui permettrait au groupe multipartite de l'ITIE-GABON, d'avoir un calendrier de mise en œuvre en vue de la divulgation effective des contrats au Gabon.

"Cette exigence est appelée à se faire, mais de manière progressive. Elle va répondre à un processus qui est maîtrisé qui va



Les membres du collège administration publique de L'ITIE-GA-BON suivant la présentation.

qu'à l'horizon juillet 2024, nous puissions avoir un plan officiel de divulgation de contrats pétroliers gaziers et miniers", a expliqué Didier Revandine, membre du collège administration publique. Ce dernier a ensuite indiqué qu'à l'avenir, les futurs partenaires du Gabon seront invités à prendre en compte le fait que désormais tous les contrats signés seront "mis sur la place publique". Ce d'autant plus que la non-publication des contrats ne permettait pas au citoyen et à la société ci-

impliquer tous les acteurs pour vile de comprendre les risques et les avantages des activités extractives.

> Il faut dire que la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon offre une opportunité unique de transformer les engagements de transparence et une meilleure gouvernance des revenus publics issus de l'industrie extractive gabonaise. C'est dans cette optique que le pays, qui a réintégré L'ITIE en octobre 2021, a présenté son rapport commis par un expert indépendant, le jeudi 20 avril (lire ci-dessus).